

Qui sont les membres de l'équipe de transition pour l'initiative Connexions?

L'équipe de transition est multidisciplinaire et comprend :

- Parents
- Direction d'école
- Enseignant*
- Personne désignée par le conseil scolaire
- Personne désignée par le fournisseur du Programme d'intervention en autisme (PIA)

Cette équipe peut être appuyée par d'autres membres comme :

- Personnel d'appui
- Enseignant-ressource spécialisé
- Fournisseur de services de santé mentale
- Orthophoniste
- Ergothérapeute
- Physiothérapeute



Comment puis-je obtenir plus de détails sur l'initiative Connexions pour les élèves?

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Ressources sur la garde d'enfants
Fournisseur du programme
d'intervention en autisme

1-877-996-1599

Algoma DSB	705-945-7260
CSC du Nouvel Ontario	705-673-5626
CSP Grand Nord de l'Ontario	705-671-1533
Huron Superior Catholic DSB	807-344.2266
Keewatin-Patricia DSB	705-468-5571
Kenora Catholic DSB	807-468-9851
Lakehead DSB	807-625-5170
Northwest Catholic DSB	807-223-4663
Rainbow DSB :	705-523-3308
Rainy River DSB	807-274-9855
Sudbury Catholic DSB	705-673-5620
Superior Greenstone DSB	807-229-0436
Superior North Catholic DSB	807-825-3209
Thunder Bay Catholic DSB :	807-625-1586

Connexions pour les élèves

Aider les élèves à faire la transition du Programme d'intervention en autisme au milieu scolaire



Qu'est-ce que l'initiative « Connexions pour les élèves »

Connexions pour les élèves est une initiative conjointe entre le ministère de l'Éducation de l'Ontario et le ministère des Services aux enfants et à la jeunesse. Il est destiné à faciliter le passage des enfants ayant des troubles du spectre autistique du Programme d'intervention en autisme (PIA) au milieu scolaire. Cette initiative est un partenariat entre les conseils scolaires et les fournisseurs du PIA.

L'objectif de l'initiative Connexions est :

- Assurer le passage du PIA à l'école de la façon la plus transparente possible.
- Assurer que l'école et le personnel enseignant aient l'information requise concernant les aptitudes et les difficultés de l'élève et sur les stratégies pédagogiques qui ont aidé l'élève à apprendre dans le PIA.
- Assurer que l'élève maintienne les progrès obtenus dans le cadre du PIA.
- Appuyer l'apprentissage permanent d'aptitudes nouvelles et utiles.



Quel est le rôle de mon conseil scolaire dans le cadre de l'initiative Connexions pour les élèves?

Votre conseil scolaire participe à cette initiative, en partenariat avec Ressources sur la garde d'enfants, la principale agence de prestation du PIA dans le Nord de l'Ontario.

Ressources sur la garde d'enfants informe le personnel du conseil scolaire de la date à laquelle votre enfant quitte le PIA, environ six mois avant cette date. Une équipe de transition est formée, incluant parents, personnel de l'école, personnel du conseil et personnel du fournisseur du PIA.

Avant que l'enfant quitte le PIA, et avec le consentement des parents, le personnel de Connexions pour les élèves rassemble l'information requise sur le programme de votre enfant, les stratégies pédagogiques réussies et les ressources requises dans le cadre du programme. Ce processus comporte les activités suivantes :

- Visites au PIA de votre enfant
- Discussions avec le personnel du PIA
- Cueillette et examen des évaluations, des plans et des rapports
- Visites à l'école de votre enfant
- Réunions avec les parents
- Cueillette de ressources et de documentation

Le personnel de Connexions pour les élèves travaille en collaboration avec le personnel de l'école pour assurer qu'ils ont toute l'information requise. Il collabore avec l'école dans la planification du programme de votre enfant et qu'il aide à la mise en œuvre du programme au besoin.

Une fois que l'enfant a quitté le PIA, le personnel de Connexions pour les élèves continue d'appuyer l'école. Cet appui est personnalisé à votre enfant. Il se poursuit pour une période de six mois après le départ du programme. Cet appui comporte aussi le contact régulier entre les parents, l'école et l'équipe de Connexions pour les élèves. Après cette période de six mois, de l'aide est toujours disponible à la demande de l'école.

** N.B. Afin d'alléger la lecture, le masculin désigne également le féminin.*

